

## EDITO

Les négociations annuelles ont commencé, vous pourrez trouver un compte rendu en page 6 et 7. Ce début d'année est fastidieux pour tous à la STRD à cause de ce nouveau réseau « DIVIA ». La direction essaie de nous faire croire qu'elle a des marges de manœuvre faible pour discuter sur ces négociations, nous en doutons des fois au vu de la première et dernière proposition qu'elle nous a faite. Chacun devra encore faire des efforts dans les mois à venir, alors nous pensons qu'il serait bien venu de leur part de faire un geste substantiel de reconnaissance fort au personnel pour la bonne continuité de réseau.

Des événements sociaux se préparent suite à une politique gouvernementale prenant les salariés (et uniquement eux) comme les seules redevables des gestes de solidarité et voulant remettre à plat cette loi des 35 heures que tout le monde apprécie et en particulier les salariés de la STRD. Les responsables de ce détricotage de la RTT sont le gouvernement et une partie des employeurs qui ne manque pas l'occasion qui leur est offerte de remettre en cause des avancées sociales.

*Nous devons être dans l'action afin de faire opposition à ce revirement social.*

**Le comité de rédaction**

## DANS CE NUMERO

- |       |                               |
|-------|-------------------------------|
| 1     | Edito                         |
| 2/3   | Réunion CE du 17 février 2005 |
| 4/5   | Réunion DP du 17 février 2005 |
| 6 / 7 | Négociations annuelles        |
| 8     | Site Internet                 |
| 8     | La CFDT m'intéresse.          |

Ce journal a été conçu avec le concours de l'équipe CFDT et financé par ses adhérents.



## Réunion du C.E. du 17 Février 2005.

### Q : Approbation du compte rendu du PV de la réunion du CE du 18 Janvier

R : Ok.

### Q : Présentation des comptes de résultats du C.E. pour 2004

R : Les comptes 2004 sont présentés en C.E. (peuvent être consultés au C.E., auprès des élus ou sur le tableau ci-joint). L'excédent de 9325 € sera reporté sur 2005. Le C.E. remercie M. Lamia Trésorier sortant pour le bilan comptable qu'il nous laisse.

### Q : Présentation du budget 2005 prévisionnel du C.E.

R : Le budget de 410 000 € aura la valeur du solde de 2004 ajouté soit près de 420 000 € pour l'année (peut être consultés au C.E., auprès des élus ou sur le tableau ci-joint). Pour son budget le CE signale quelques nouveautés ou changement :

- ✚ Les cartes de pêches augmentent (ex : agent de 9 à 10 €).
- ✚ Le prix kilométrique des locations camions passe de 10 à 11cts.
- ✚ Remboursement sur justificatif des cartes de bibliothèque municipale de 2€ (adultes) ou 1€ (enfants). NOUVEAUTES
- ✚ Augmentation du cadeau fêtes des mères de 25 à 26€.
- ✚ Augmentation bon rentrée scolaire 54€ < 11ans et 58€ > 11ans.
- ✚ Valeur du colis de fin d'année : augmentation pour les actifs à 69€ et baisse pour les retraités et veufs/ves à 38€ et 20€.

### Q : Effectifs au 31/12/2004

R : Au 31/12/2004, nous étions 621 (STRD) et 6 non STRD. Il y a eu :

- ✚ 36 départs en retraites dont 15 au dernier trimestre.
- ✚ 36 embauches dont 20 au dernier trimestre dont 4 contrat de qualification et contrat d'apprentissage.
- ✚ L'embauchage récent est composé de 1/3 de femmes.

### Q : Point sur l'évolution du réseau le 14 mars et ses conséquences sur l'organisation.

R : il y a deux types de modifications :

- ✚ Celles au 14 mars, décrites ci-après.
- ✚ Celles de la rentrée de septembre prochain, qui seront décidées avant mi avril 2005.

Modifications au 14 MARS :

- ✚ Une nouvelle liaison plus directe en prolongement de la L13 pour aller de théâtre à Greuze comme l'ancienne ligne 3 (fréquence 20 Mn).
- ✚ Prolongement de la L31 de Périgny en passant par Chenôve (par l'ancienne Ligne 7), pour rejoindre la gare de Dijon.
- ✚ L12 plus directe en partance de Montagne de Larrey en passant par Bourroches-Valendons. (dû au passage de la L31 sur Chenôve).
- ✚ Liane 10 trajets en plus dans la Z.I.

Ce qui a pour conséquence d'avoir un surcroît exceptionnel de travail car l'entreprise reprend à son compte la L31. La STRD doit embaucher 19 personnes dont 4 qui viendront contractuellement de chez RCO. Elle sera obligée d'embaucher des CDD et nous aurons un surcroît d'effectifs sur les mois de sept, oct, nov et déc qui n'a jamais été connu depuis des années. La STRD va prendre des engagements sur les contrats de travail des CDD afin de les réembaucher dès 2006 (Maxi fin mars).

Pour le 14 mars des fiches horaires vont être distribués dans les quartiers. Le coût de l'opération sera pris en charge pour 1/3 par la STRD et de 2/3 par le Grand Dijon.

### Q : Evolution de l'organisation du service administratif et comptable

R : Le service se compose de dix personnes y compris le cadre et est divisé en trois pôles :

- ✚ Secrétariat/Accueil (mesdames Lemoine S., Jouffroy M., Denis P., Chevigny J.).
- ✚ Paie (Mme Berbey C.).
- ✚ Comptabilité (messieurs Sgarra C., Bizot A., mesdames Morris N., Assenza I.).

Les nouveaux rôles ont été redéfinis avec une meilleure définition des tâches de chacun. La présentation de celles-ci ont été faites auprès des élus C.E.

### Q : Evolution des missions des agents de maîtrise du service exploitation.

R : la STRD mets en place pour les mois qui viennent et jusqu'à la fin de l'année un système de travail sur des groupes de lignes par des trinômes d'agent de Maîtrise. En effet les groupes seront composés de deux R.G.C.R. et d'un A.M. encadrement opérationnel. Ces groupes ont été choisis en fonction de leurs repos (chaque personne composant le trinôme n'a pas les même jours de repos), afin de pouvoir optimiser leurs capacités à être plus souvent sur leurs lignes.

Pour les RGCR, Les tâches de management seront alléger afin de pouvoir réagir rapidement à cette problématique qu'est le développement du nouveau réseau. Le service exploitation travaillera en étroite collaboration avec le service marketing et aura des réunions de travail tout les quinze jours pour pouvoir avancer rapidement sur la résolution de problème liées au réseau. Les quatre points importants que devront gérer ces groupes seront :

- ⊕ La ponctualité (vérifier les avances/retards), pour repositionner correctement les horaires.
- ⊕ Les correspondances.
- ⊕ Les charges.
- ⊕ Les erreurs de destinations et de parcours.

#### **Q : Travail du dimanche des A.A**

R : Après discussion avec le secrétaire du CHSCT, il a été décidé de faire travailler les A.A. un dimanche après-midi sur trois en remplacement d'un agent du contrôle. Il est évident que ce dernier ne fera pas de contrôle mais aura un rôle de médiation et le contrôle devra s'adapter ces jours là. Le début devrait se faire dans la première quinzaine de mars.

#### **Q : Présentation d'un nouveau service et d'un nouveau titre de transport DIVIA PRO**

R : Afin d'encourager les entreprises, à pousser ses salariés à prendre les transports urbains, la STRD a créée un titre ressemblant au principe « carte orange ». Ce coupon de type mensuel est payé par partie par le salarié et l'employeur. Le Grand Dijon a déjà commencé avec une convention, la ville de Dijon serait intéressée ainsi que les commerçants du centre ville.

#### **Q : Formation du personnel de l'atelier sur les bus hybrides Diviacity.**

R : Cela est prévu dans le cadre du plan de formation, et sera fait au 1<sup>er</sup> semestre. Une formation sera effective par l'entreprise Gruau et une habilitation électrique aussi. Pour l'instant la maintenance se fait quasiment exclusivement par le fabricant sous garantie.

#### **Q : point sur la recherche d'assurance pour les sacs conducteurs.**

R : Cela est en cours, un élu du C.E. qui a fait des recherches de son côté précise que des courriers émanant de certaines assurances conducteurs refusent de prendre en charge ce genre de problème. La direction prend un double de ces courriers et va faire le nécessaire pour trouver une solution. M. M.Poncet est chargé du dossier.

#### **Q : Port de la cravate : déterminer par catégorie d'agents si elle est facultative ou obligatoire.**

R : Le secrétaire signale que cette question n'est pas sous la forme où il l'avait posé. La direction répond qu'elle l'a traduite de façon là afin qu'elle soit conforme à une question C.E. Et de toute façon on ne change rien sur le principe de la cravate pour la maîtrise, quoiqu'il se fasse en dehors de l'entreprise pendant des cérémonies officielles.

#### **Q : Barrière d'accès au parking du dépôt : point sur le fonctionnement et les horaires.**

R : A partir du 1<sup>er</sup> mars, celle-ci sera ouverte le matin en heure d'affluence d'arrivée des C.R. et sera fermé tout le reste de la journée et ne s'ouvrira qu'avec la carte où sur demande par interphone à l'accueil.

#### **Q : Intégration des nouveaux embauchés à la conduite : prévoir une présentation de l'amicale conducteurs receveurs dans le cursus d'intégration.**

R : C'est Ok mais en même temps que la présentation du C.E.

#### **Q : Indemnité de départ en retraite des salariés : mode de calcul sur la base C.C.N. ou d'un accord d'entreprise.**

R : C'est la C.C.N. qui prime et s'il y a eu des soucis nous envoyer la/es personnes.

#### **Q : Point sur le passage TC5 en TC1.**

R : Il y en a 4 au 1<sup>er</sup> mars, puis d'autres suivront en fonction des 19 embauches indiqués précédemment.

#### **Q : Réunion avec les membre du CHSCT : pourquoi P. Gasca a pu y participer alors qu'il n'est pas élu.**

R : Nous lui avons demandé d'intervenir en tant qu'expert par un souci d'efficacité avant l'élection du prochain membre suite à la démission de Mme Meurville, sans présager de cette élection.

#### **Q : Date d'inscription pour les locations de vacances d'été.**

R : Le jeudi 3 mars 2005 à l'ouverture du C.E.

#### **Q : Date de mise en vente des cartes de pêche.**

R : Le 3 Avril 2005.

#### **Q : Date d'inscription pour la sortie Europa Park.**

R : Le jeudi 10 mars 2005.

**PROCHAINE REUNION  
C.E.-D.P.  
LE 15 Mars 2005**

## Réunion D.P. du 17 Février 2005.

### Questions C.F.D.T.

**Q : Le fait de surcharger le travail du personnel composant la structure de l'entreprise risque de conduire à une démotivation voire plus, qu'en pensez vous?**

R : Nous ferons une analyse de cette problématique.  
Commentaire du rédacteur : La direction est gêné par la question et biaise dans sa réponse et en fonction de sa réponse officielle (réponse écrite sur PV. CE), et de l'analyse qu'elle « fera », nous serons obligé d'en rediscuter.

**Q : Quand seront mis en route les travaux de réfection des locaux miroir?**

R : Ce ne sera pas avant le second semestre.

**Q : Suite à la question N° 8 de la CFDT du 18-01-05, nous attendons avec impatience un protocole d'accord (votre réponse : à finaliser). Est-il finalisé ? Si oui pourquoi n'est-il toujours pas à la signature ?**

R : Pour l'instant, il y a une différence d'appréciation sur l'article 3 (temps annexe). Il sera rapidement à la signature.

**Q : Habillement : qu'en est-il exactement de la nouvelle tenue (fournisseurs.....) ?**

R : La nouvelle tenue réalisé est actuellement porté par le conducteur prévu pour cela (faite par Aimé Julien), une autre faite par le fournisseur des réseaux de Montbéliard, Besançon et Belfort sera porté par un membre de la commission habillement et nous pourrons en déterminer rapidement les conséquences.

**Q : Au vu des nouveau trajets au 14 mars (en particulier la L31), y aura-t-il des reconnaissances de lignes pour les CR qui le souhaitent ?**

R : C'est Ok et sur le Même principe que la dernière fois.

### Questions C.G.T.

**Q : Suivi de notre question 10 DP du 18/01/05 : « Quand un salarié se fait cambrioler à son domicile, sa sacoche, son contenu, qui paye ? »**

R : Question vu en CE

**Q : Suivi de notre question 11 DP du 18/01/05 : « suite à la question en CHSCT du 7/12/2004 sur l'hygiène des douches et des lavabos à l'atelier, Abilis a-t-il été contacté ? La direction devait se rendre sur place pour constater l'état des douches et lavabos.**

R : Nous avons contacté Abilis et la direction signale que c'est propre.

**Q : Réponse de la direction sur notre question DP du 16/11/2004, concernant la majoration financière de 100% pour le personnel travaillant les nuits de Noël et jour de l'an.**

R : La demande est en cours sur la demande de finir le service plus tôt le soir du réveillon de Noël. Pour le reste nous verrons cela au deuxième semestre.

**Q : Quand un salarié se fait voler des tickets ou de l'argent sur son lieu de travail, nous demandons que la direction rembourse plus rapidement qu'elle ne le fait actuellement**

R : la STRD vérifie à chaque fois le contexte et promet que l'étude sera plus rapide.

**Q : Le problème des DAAC est-il en voie d'être résolu ? La situation est de plus en plus pénible pour le personnel.**

R : Nous avons des problèmes avec les titres unités et nous avons renvoyés deux millions de titres pour recommander à notre ancien fournisseur 3,5 millions de nouveau titre. Pour les DAAC en eux même, c'est toujours en cours avec l'achat par le Grand Dijon de nouveaux matériels.

**Q : Le doublage de la L07/05 départ de 17h33 du CFA de la Noue, a-t-il été repositionné par rapport au régulier de 17h38 ?**

R : C'est fait.

**Q : Quand un agent a ses services programmés, pourquoi le planning ne s'y tiens pas ?**

R : Apparemment sur un dispo M d'un TC5, il lui aurait mis un après-midi. Donnez nous le problème réel et nous résolvons cela.

**Q : Plusieurs conducteurs nous font remarquer que la radio PC ne passait pas à Marsannay.**

R : c'est un peu réel, mais nous ne pouvons pas pousser plus fort l'émetteur en puissance, l ville de Marsannay est mal positionné par rapport à l'émetteur. Nous pourrons résoudre ce problème au changement de radio, ce qui sera effective dans les années à venir car Le grand Dijon viens de voter la mise en place d'un SIV SAE (système d'information voyageur et système d'aide à l'exploitation).

**Q : Sur quelle commune se trouve le terminus de Marsannay ?**

R : Sur Couchey et nous avons l'autorisation préfectorale pour faire cela.

**Q : Demandes d'usagers, que le bus de la L07/05 arrivé à 07h21 au terminus de La Noue puisse continuer en zone.**

R : Oui au 14 mars 2005.

**Q : Est-il normal que ce soit un conducteur qui tienne le volant du bus lorsque celui-ci est remorqué par l'atelier.**

R : Nous ne sommes pas au courant de ce qui s'est passé réellement mais cela doit être un dernier trajet. De toute façon ce n'est pas une procédure habituelle et doit resté exceptionnel.

**Q : Divers.**

R : Nous souhaitons une boîte pharmacie dans les voitures sécurité. Ok si ce n'est pas déjà fait.

### Questions F.O.

**Q : Comment se passe le suivi de l'habillement des A.A. ?**

R : Il se fera par l'intermédiaire de bon comme tout le monde.

**Q : Reboucher le trou au terminus de la ligne 12 à Montagne de Larrey.**

R : C'est fait.

**Q : Mise en place d'un système de sécurisation de l'argent encaissé le soir par les AVT.**

R : La procédure n'est pas totalement au point et nous allons procéder à une individualisation de celle-ci.

**Q : Nous demandons la mise en place d'un bus de reconnaissance de la L31 pour les agents qui le souhaitent.**

R : Voir réponse CFDT.

**Q : Où en est l'étude du travail du dimanche des A.A. ?**

R : Voir réponse C.E.

**Q : Nous demandons à l'entreprise de prendre en charge la cotisation à l'URSSAF sur les cartes libres circulation des enfants et du conjoint.**

R : C'est juridiquement illégal. ON NE PEUT PAS.

**Q : Aménagement du carrefour rue des moulins et rue des rotondes L7.**

R : Seul une action police pourra résoudre ce problème de stationnement.

**Q : Date de la reconnaissance des terminus pour les agents des services techniques**

R : Nous allons regarder comment on peut s'organiser pour le faire. Vers le 9 avril.

**Q : Préciser le lieu de relève sur la L14.**

R : Théâtre Vaillant

**Q : Aménagement de la voie bus Av. de Dallas en direction du centre ville.**

R : On regarde comment elle pourra mieux être aménagé

**Q : Divers.**

R : L21/03 Vscolaire impossible d'être à 13h44 à la relève. Nous regardons et paieront le repas décalé si nécessaire.

Remboursement des titres de Mme Milliére, suite à son vol où en est on ? Apparemment pas de témoin réel, dans cette AFFAIRE, il va être compliqué de rembourser !!!!!!!!!!!!!!!

### Questions C.F.T.C.

**Q : L5 : S700 et 705, quand les temps entre l'arrêt G.L et Foch seront-ils modifiés ?**

R : Nous avons remis trois Mn de temps de parcours entre Gare et Campus pour le 14 mars.

**Q : L5 : S705 il est anormal que les conducteurs effectuant ce service ne puissent se restaurer convenablement (temps de régulation trop court).**

R : Nous verrons cela avec les nouveaux temps de parcours.

**Q : L5 : Arrêt XXIème siècle : placer un miroir afin d'éviter de se retrouver nez à nez avec un autre véhicule.**

R : Il n'y aura pas de miroir car il est interdit par le code de la route qui stipule que cela est considéré comme un stop.

**Q Quand pouvons-nous espérer la pose d'autocollants « merci de descendre par les portes arrière ».**

R : C'est en cours, le prototype était mauvais et cela reviens de plus cet autocollant sera translucide.

**Q : L6 : installer une poubelle à Ste Anne.**

R : C'est demandé, cela arrive.

**Q : Pourquoi le savon des toilettes aux terminus est-il parfois dilué ?**

R : Mr Dugrivel s'emporte verbalement et demande aux élus de trouver la personne qui fait cela car il y en a marre. De même la personne qui s'amuse à bloqué les cadenas mis sur les toilettes de motte Giron ont eu le code de changé cela fait la cinquième que l'on change ce cadenas. La prochaine il n'y aura plus de cadenas.

**Q : En cas de refus du planning, nous voudrions que les demandes de récupérations de journée, soient notifiés par écrit.**

R : Quand il n'y a pas de place le planning le signifie et il suffit de regarder le tableau d'affichage pour vérifier.

**PROCHAINE REUNION  
C.E. - D.P.  
LE 15 Mars 2005**

# Négociations annuelles obligatoires

Les négociations ont commencé le 19 janvier puis ont continué le 07 février et la dernière réunion en date était le 18 février.

## Les demandes de la CFDT étaient :

- 1) Nous souhaitons ouvrir rapidement une négociation sur le déroulement de carrière pour tous les salariés de la STRD.
- 2) *Nous vous demandons une augmentation des salaires de 5%, intégrant une augmentation de 1,5% compensant les efforts de tous les salariés à la mise en place du nouveau réseau et à l'amélioration de celui-ci pour les mois à venir.*
- 3) Nous vous demandons l'embauche d'agents de maîtrise et en particulier de responsable de groupe pour faire face à la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui oblige les entreprises à entretenir tous les salariés sur ce sujet au moins une fois par an.
- 4) Nous vous demandons une étude approfondie des métiers de la maîtrise, afin de pouvoir revaloriser les métiers en commençant par une réévaluation des bas coefficients (230) pour les passer le plutôt possible au palier supérieur (240).
- 5) Nous vous demandons la possibilité d'élargir la cotisation CARCEPT (retraite complémentaire), afin d'avoir une cotisation plus importante (patronale et salariés).
- 6) Nous vous demandons la signature du protocole d'accord 2004/06 très rapidement, qui entérine les nouvelles conditions de travail au 25 octobre 2004.
- 7) Nous vous demandons l'ouverture de travaux de réfection des locaux « miroir », première phase (hors anciens locaux « Nostalgie »).

## La réponse de la direction est sur la première réunion :

- ⊕ Augmentation du point du taux Insee soit pour eux 1,6%.
- ⊕ Une prime de 100€00 Brut
- ⊕ Pour le coeff. maîtrise il verrait.

## La réponse de la direction est sur la deuxième réunion :

- ⊕ Augmentation du point du taux Insee soit pour eux 1,7% plus le rattrapage de 2004 de 0,1% soit 1,8%
- ⊕ Une prime de 150€00 brut.
- ⊕ Pour le coeff. maîtrise il verrait.
- ⊕ Une étude sur la demande de pourcentage supplémentaire pour le personnel ayant plus de trente d'entreprise.

## **La réponse de la direction est sur la troisième réunion :**

- ⊕ Augmentation du point du taux Insee plus 0,3% soit pour eux 1,7 plus 0,3 plus 0,1 de rattrapage soit une augmentation de 2,1% établi ainsi :
  - ⊕ 0,7% au 1<sup>er</sup> mars.
  - ⊕ 0,7% au 1<sup>er</sup> juin.
  - ⊕ 0,7% au 1<sup>er</sup> septembre
- ⊕ Une prime de 180€00 brut.
- ⊕ Le coefficient 240 pour les agents de maîtrise faisant partie de l'encadrement opérationnel.
- ⊕ 3% en plus à 33 ans et 6% en plus à 35 d'entreprise.

**Le jour même la section F.O. a déposé un préavis de grève pour le 14 mars 2005 car il souhaitait une augmentation du point de valeur INSEE plus 0,5%.**

*La section CFDT après discussion interne a fait de nouvelles propositions à la direction qui sont les suivantes :*

- Sur le point 100 nous souhaitons au minimum l'inflation plus 0,5% et la prime transformée en pourcentage de salaire soit pour nous une évolution de 0,2% pour l'effort fourni par les salariés lors du nouveau réseau.
- Sur le coefficient des agents de maîtrise nous souhaitons une étude (même courte) afin de rehausser les bas coefficients de la maîtrise. A ce jour vous nous proposez seulement de réévaluer le service encadrement opérationnel. Nous souhaitons que le service environnement sécurité soit aussi pris en compte dans cette réévaluation des coefficients. Et a plus moyen terme une reconnaissance effective du travail effectué pour ce nouveau réseau, par les A.M. du service exploitation (dans son ensemble).
- *Et dès aujourd'hui l'ouverture de négociations fortes sur la reconnaissance des métiers dans l'entreprise en passant par un déroulement de carrière généralisé.*

**SUR CES DERNIERES PROPOSITIONS  
NOUS ATTENDONS LA REponse DE LA  
DIRECTION POUR UNE NOUVELLE DATE  
DE NEGOCIATION**

# Sur le site Internet de la section

## Sur le site Internet de la section :

Vous trouverez :

- Les accords d'entreprises (\*)
- Les « NOUVELLES » (\*)
- Un Forum (\*)
- La convention collective
- Les questions CE-DP-CHSCT par thèmes (\*)
- Nos revendications
- La CFDT
- L'adhésion

[WWW.CFDTDELASTRD.COM](http://WWW.CFDTDELASTRD.COM)

Emel :

[CFDTDELASTRD@AOL.COM](mailto:CFDTDELASTRD@AOL.COM)

(\*) Protégé par mot de passe et réservé pour le personnel STRD, le demander par emel.

\* La CFDT STRD m'intéresse\*

NOM, Prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

.....

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT ( [CFDTdelaSTRD@aol.com](mailto:CFDTdelaSTRD@aol.com) )

Je souhaite adhérer à la CFDT ([WWW.CFDTDELASTRD.COM](http://WWW.CFDTDELASTRD.COM))

**Coupon à remettre à :**

Dans la boîte aux lettres du syndicat située vers l'entrée C.E. avec les autres boîtes.

OU vers

**Mr ROUSSELET Daniel (Conducteur) Représentant syndical auprès du C.E.**

**Mr BRUNET Philippe (Conducteur)**

**Mr CHAUMARTIN Alain (Conducteur) Représentant du syndicat au D.P.**

**Elu C.H.S.C.T.**

**Mr SOREZ Olivier (Agent de Maîtrise) Délégué Syndical**